



DEL N° 049/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Novembre 2025

Date de convocation :

27/10/2025

Date d'affichage :

27/10/2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	13
Pouvoirs :	-
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2025 le 5 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) non excusé(es) :

Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel

Secrétaire de séance :

M. COURTECUISSÉ Charles

Objet : FIXATIONS DES CONDITIONS D'OCTROI ET ENVELOPPE DES COLIS DE FIN D'ANNEE 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la famille et de l'aide sociales,

Vu la délibération n° 014-2025 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2025 portant adoption du Budget Primitif de l'exercice 2025,

Considérant qu'il est de la compétence du Conseil Municipal doit s'attribuer des secours accordés aux personnes en difficulté,
Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Rappelle :

Que La commune a pour tradition d'offrir des colis aux habitants lors des fêtes de fin d'année, à savoir :

- **Aux seniors :** Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur la commune.
- **Aux bénéficiaires du dispositif de secours hivernal :** Les personnes inscrites dans ce dispositif.
- **Aux personnes de moins de 65 ans bénéficiant de l'AAH et d'une pension d'invalidité.**

Propose pour l'année en cours :

De maintenir les critères d'attribution des colis pour l'année en cours, à savoir :

- **Cumul des colis :** Un bénéficiaire ne peut recevoir qu'un seul colis.
- **Choix du colis :** Le bénéficiaire recevra le colis correspondant à la situation la plus avantageuse pour lui.

Enveloppe budgétaire et calendrier :

Une enveloppe globale de **7 000 €** est prévue au budget pour l'achat de ces colis.

Invite :

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur :

- Le maintien des critères d'attribution des colis.
- L'enveloppe budgétaire allouée.
- La date de distribution.

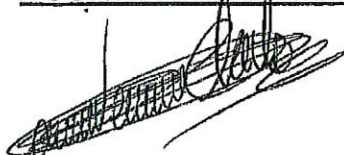
Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le maintien des critères d'attribution des colis de fin d'année tels que définis ci-dessus.
- **Fixe** l'enveloppe budgétaire à 7 000 € pour l'achat des colis, imputable au compte 623 « Publicité, publications, relations publiques ».
- **Fixe** la date de distribution des colis au 13 et 14 décembre.
- **Charge** Monsieur le Maire de passer les commandes et d'organiser la distribution des colis.
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame Valérie KRIEBUS, responsable du Service de Gestion Comptable de WALLERS après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

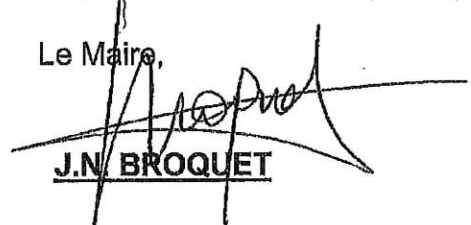
Le secrétaire de séance,

COURTECUISSÉ Charles



Le Maire,

J.N. BROQUET



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL0492025**
Objet : **DEL 049/2025 : FRIANDISES OFFERTES A L'ECOLE DANS LE CADRE DES FETES DE FIN D'ANNEE 2025.**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2025-11-05 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique : 059-215905944-20251105-DEL0492025-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20251105-DEL0492025-DE-1-1_0.xml	text/xml	911 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL0492025.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20251105-DEL0492025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	350.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 novembre 2025 à 10h58min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 novembre 2025 à 10h58min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 novembre 2025 à 10h58min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 novembre 2025 à 10h59min05s	Reçu par le MI le 2025-11-10